

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:500173-2021:TEXT:FR:HTML>

**France-Nancy: Services de courtage en assurances
2021/S 192-500173**

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Meurthe et Moselle Habitat
Numéro national d'identification: 78332977400161
Adresse postale: 33 BOULEVARD DE LA MOTHE
Ville: NANCY cedex
Code NUTS: FRF31 Meurthe-et-Moselle
Code postal: 54010
Pays: France
Courriel: ifreidinger@mmhabitat.fr

Téléphone: +33 383175524

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.mmhabitat.fr>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.marches-publics.info>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) Activité principale

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Marchés de services d'assurances 3 lots : Dommages aux biens - Flotte automobile - Responsabilité civile de mmh

Numéro de référence: 21pbs11

II.1.2) Code CPV principal

66518100 Services de courtage en assurances

II.1.3) Type de marché

Services

- II.1.4) **Description succincte:**
Pour information, mmh gère un parc d'environ 14 181 logements et sa flotte automobile comporte 51 véhicules. La consultation est ouverte aux professionnels autorisés à effectuer ou à présenter des opérations d'assurances : compagnies d'assurances et intermédiaires (agents généraux ou courtiers). Les sociétés d'assurances peuvent se présenter soit directement, soit par l'intermédiaire d'un agent général, soit par l'intermédiaire d'un courtier mandataire. Si la police fait l'objet d'une co-assurance, le pourcentage d'acceptation de l'apériteur et de chacun des co-assureurs sera indiqué à l'Acte d'Engagement du lot concerné. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour nombre maximal de lots: 3
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé et sera analysé distinctement.
les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots, au regard des spécificités des lots concernés, sans regroupement de lots
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
Dommages aux biens
Lot n°: Lot n° 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
66518100 Services de courtage en assurances
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRF31 Meurthe-et-Moselle
- II.2.4) **Description des prestations:**
Dommages aux biens
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Début: 01/01/2022
Fin: 31/12/2024
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
Le marché - un par lot - sera conclu pour une période de 3 ans (du 1er janvier 2022, à 00 h 00, au 31 décembre 2024, à 24 h 00). Le marché pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026, à 24 h 00. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

possibilité de modification du marché par avenant suivant les articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du Code de la commande publique

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Pour le lot n° 1, les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des Prestations

Supplémentaires Alternatives (P.S.A.) suivantes :

. P.S.A. n° 1.1 - Autres dommages.

. P.S.A. n° 1.2 - Frais supplémentaires d'exploitation.

l'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Flotte automobile

Lot n°: Lot n° 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

66518100 Services de courtage en assurances

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRF31 Meurthe-et-Moselle

II.2.4) **Description des prestations:**

Flotte automobile

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début: 01/01/2022

Fin: 31/12/2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché - un par lot - sera conclu pour une période de 3 ans (du 1er janvier 2022, à 00 h 00, au 31 décembre 2024, à 24 h 00). Le marché pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026, à 24 h 00. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

possibilité de modification du marché par avenant suivant les articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du Code de la commande publique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Pour le lot n° 1, les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des Prestations Supplémentaires Alternatives (P.S.A.) suivantes :

. P.S.A. n° 2.1 - Sans franchise D.T.A.

. P.S.A. n° 2.2 - Auto-mission.

l'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet

II.2) Description

II.2.1) Intitulé:

Responsabilité civile

Lot n°: Lot n° 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66518100 Services de courtage en assurances

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRF31 Meurthe-et-Moselle

II.2.4) Description des prestations:

Responsabilité civile

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début: 01/01/2022

Fin: 31/12/2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché - un par lot - sera conclu pour une période de 3 ans (du 1er janvier 2022, à 00 h 00, au 31 décembre 2024, à 24 h 00). Le marché pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026, à 24 h 00. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options:

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

possibilité de modification du marché par avenant suivant les articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du Code de la commande publique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Pour le lot n° 3, il n'y a pas de Prestations Supplémentaires ou Alternatives (P.S.A.) pour ce lot

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2(déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site URL : www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché. Européen (D.U.M.E.).
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ou déclaration appropriée de banque(s).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

Le candidat devra être titulaire d'une habilitation à exercer l'activité professionnelle dans il est question dans le présent marché, y compris les exigences relatives à l'inscription au Registre du Commerce ou de la présente profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

- Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière n'est exigée.
 - Caractéristiques des prix : Prestations réglées par des prix globaux forfaitaires. Les prix sont fermes, non révisables du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Ils seront mis à jour au 1er janvier des années 2023 - 2024 - 2025 et 2026.
 - Modalité de règlement des comptes : Le délai global de paiement est de 30 jours, à réception des factures déposées sur le portail de facturation Chorus Pro.
 - Modalités de financement : Les prestations seront financées par les Fonds propres de mmh.
- en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le Pouvoir Adjudicateur est un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 02/11/2021

Heure locale: 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: 02/11/2021

Heure locale: 13:30

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) Informations complémentaires:

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur URL : <https://www.marches-publics.info>

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le Règlement de la Consultation. Aucune demande d'envoi du D.C.E. sur support physique électronique n'est autorisée. Les questions devront être posées par écrit sur la plateforme. Le Pouvoir Adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats inscrits sur e-attestations ne sont pas tenus de transmettre à mmH les documents fiscaux, sociaux et les attestations relatives aux assurances dans la mesure où ces derniers ont été déposés sur la plateforme et sont à jour ; ils restent par conséquent valables pour toutes les consultations (les autres justificatifs mentionnés dans le Règlement de la Consultation devront être fournis). Le Pouvoir Adjudicateur invite, par conséquent, les candidats à s'inscrire gratuitement sur URL : www.e-attestations.com afin de simplifier la remise de candidatures et, par la suite - pour le candidat attributaire - de déposer les pièces justifiant de sa régularité en matière de travail dissimulé

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Nancy
Adresse postale: 5, Place de la Carrière, C.O. n° 20038
Ville: Nancy
Code postal: 54036
Pays: France
Courriel: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Téléphone: +33 383174343
Fax: +33 383174350
Adresse internet: <http://nancy-tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt à être lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

29/09/2021